

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE
DE L'ECOLE MATERNELLE DU PUY SAINT-MARTIN
MARDI 5 MARS 2024

Bienvenue à toutes, bonjour à tous,

Monsieur le Conseiller Départemental, Mesdames et Messieurs les Elus et les Agents, les membres du corps enseignant, des entreprises partenaires, du SDIS et les parents d'élèves,

C'est avec bonheur que je vous accueille aujourd'hui sur ce site pour poser la 1^{ère} Pierre de la future Ecole Maternelle du Groupe Scolaire du Puy Saint-Martin.

Saint-Julien-en-Genevois, commune centre du territoire est aussi la ville de l'enfance et de la jeunesse avec ses écoles, collèges et lycées qui accueillent chaque jour plus de 5 000 élèves de la Maternelle à la Terminale.

Face aux évolutions constantes des effectifs, notre Municipalité a affirmé une triple ambition dès le début de sa mandature :

- Anticiper les besoins en équipements pour accueillir dans de bonnes conditions 300 élèves supplémentaires en primaire d'ici à 2030 selon la prospective scolaire actuelle,
- Lancer rapidement les chantiers des nouvelles écoles,
- Répondre aux enjeux de développement durable en matière d'isolation, de choix des matériaux et de gestion des espaces extérieurs.

La construction de l'Ecole Maternelle du Puy-Saint-Martin et la rénovation à venir des bâtiments actuels pour les transformer en école élémentaire traduisent concrètement ces trois objectifs : **anticiper, investir, choisir la qualité** pour que les apprentissages et la transmission des savoirs se fassent dans un cadre approprié, propice au confort et à la sécurité des enfants comme des enseignants et des agents en charge du périscolaire.

D'ici septembre 2025, une nouvelle Ecole Maternelle ouvrira ses portes là où nous sommes rassemblés. Ce nouveau bâtiment en forme de « L » sera composé de 8 classes maternelles, d'une salle de motricité et d'un logement avec une cour de récréation aux sols perméables et aux ambiances variées, comprenant des plantations pour apporter de l'ombre et un jardin potager adapté aux plus jeunes enfants.

Après le terrassement et le confortement des sols, nous attaquons le gros œuvre qui devrait se poursuivre jusqu'à octobre 2024, puis le second œuvre jusqu'en mars 2025 pour une réception en juin 2025. Et à partir de cet été, les entreprises réaliseront en parallèle l'extension du restaurant scolaire.

Cette première construction répond aux grands principes qualitatifs retenus pour l'ensemble du projet : apporter une lumière et une ventilation naturelles, proposer des espaces extérieurs protégés des vents dominants et du soleil en été, accueillir la nature dans les cours d'école, conserver des sols perméables, faire la chasse aux ponts thermiques et utiliser majoritairement des matériaux bio-sourcés.

De l'idée, si belle soit elle, à la réalisation, il y a un chemin collectif à poursuivre pour aboutir. Il inclut tous les corps de métiers du bâtiment, les agents qui suivent le projet et ceux qui le rendent

possible notamment par la recherche active de subventionnements, **merci à vous pour votre engagement.**

Il inclut aussi les animateurs des temps périscolaires, les ATSEM, les enseignants qui poursuivent leur travail malgré le chantier, et les parents d'élèves. **Merci à vous toutes et à vous tous pour votre patience.**

De l'idée au nouvel équipement, l'investissement est lui aussi nécessairement ambitieux. Il ne saurait être possible sans l'aide précieuse des partenaires auxquels j'adresse mes plus vifs et très sincères remerciements. Pour la future école maternelle, nous avons déjà reçu plusieurs subventions : l'Etat nous a octroyé 400 000 euros et le Département 200 000 euros.

Pour la suite du projet, à savoir la rénovation de l'école élémentaire actuelle, nous avons reçu la confirmation que le Syane nous appuierait à hauteur de 60 000 € et que l'Europe nous allouait une subvention de 693 926 € eu égard à l'efficacité énergétique du futur bâtiment.

C'est un signe fort pour les Communes comme la nôtre en ces temps de difficultés. C'est un encouragement pour nous élus à persévérer dans notre travail et notre engagement au service de l'intérêt général.

C'est aussi une première pour Saint-Julien-en-Genevois, commune frontalière qui pour la première fois, en tous les cas sous notre mandat, obtient un financement européen.

Je vous invite à présent à manier la truelle à mes côtés pour poser la première pierre de notre future école maternelle.

